



Maître Séverine AUTENZIO

E.mail : severine.autenzio@paris.notaires.fr

Vos réf :

QUESTIONNAIRE D'ETAT CIVIL

Maître Séverine AUTENZIO notaire 94230 - CACHAN
Tél. (+33) 0158070045 - Fax. (+33) 0158070046 –
email : etude.autenzio@paris.notaires.fr
Références de l'étude : SAUTENZIO//

MONSIEUR

NOM de famille :

Prénoms ⁽¹⁾ :

Né à (Ville et Département) :

Le :

Nationalité :

Profession :

Adresse :

CP et commune :

Téléphone

- Domicile :
- Travail :

Email :

- Veuf Divorcé Séparé de corps de Madame
 Célibataire

Nom :

Prénoms :

Nom et prénom de votre père :

Nom de jeune fille et prénom de votre mère :

MADAME

NOM de famille :

Prénoms ⁽¹⁾ :

Né à (Ville et Département) :

Le :

Nationalité :

Profession :

36, Rue Etienne Dolet - 94230 CACHAN

Tél. 01 58 07 00 45 - Fax : 01 58 07 00 46

E.mail : etude.autenzio@paris.notaires.fr

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Adresse :
CP et commune :

Téléphone
- Domicile :
- Travail :

Email :

Veuve Divorcée Séparée de corps de Monsieur
 Veuf

Nom :
Prénoms :

Nom et prénom de votre père :
Nom de jeune fille et prénom de votre mère :

Suite à remplir le cas échéant :

MARIAGE CIVIL
Mairie de (Ville et Département) :
Date :

CONTRAT DE MARIAGE ⁽²⁾
Nom et Ville du Notaire :
Date du contrat :
Régime adopté :

MODIFICATIONS AU RÉGIME MATRIMONIAL ⁽²⁾
Nom et Ville du Notaire :
Date de l'acte :
Nouveau régime adopté :
Homologué par le Tribunal de :
En date du :

DIVORCE OU SÉPARATION DE CORPS ⁽²⁾
Date du jugement :
Tribunal :

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ
Établi le :
Nom et résidence du notaire l'ayant reçu :
Date d'enregistrement au Tribunal :
Lieu Tribunal d'Instance :

NOMBRE D'ENFANTS ⁽³⁾ :

S.V.P. Joindre copie de vos pièces d'identité, copie du livret de famille et éventuellement copie du jugement de divorce ou de séparation de corps.

** Pour les étrangers, fournir une photocopie de la carte de séjour ou de résident*

(1) Tous les prénoms dans l'ordre de l'état civil - souligner le prénom usuel.

(2) Fournir copie du contrat de mariage, du contrat de PACS, du jugement de divorce ou d'homologation.

(3) Pour les dossiers concernant une succession ouverte avant le 1er janvier 2017 fournir une photocopie du livret de famille si vous avez 3 enfants ou plus pour bénéficier de la réduction de droits de succession.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, l'office notarial dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement des activités notariales. A cette fin, l'office est amené à enregistrer des données vous concernant et à les transmettre à certaines administrations. Vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification aux données vous concernant auprès de l'office notarial ou via le Correspondant « Informatique et Libertés » désigné par l'office (cil@notaires.fr).